



ASSOCIATION DES ADMINISTRATIONS PORTUAIRES CANADIENNES
ASSOCIATION OF CANADIAN PORT AUTHORITIES

POUR PUBLICATION IMMÉDIATE

Le 8 novembre 2016

Ottawa, Ontario

LES PORTS CANADIENS SE RÉJOUISSENT DU PLAN DE PROTECTION DES OCÉANS

OTTAWA, Ontario – L'Association des administrations portuaires du Canada (AAPC) a loué aujourd'hui les mesures prises par le gouvernement fédéral en vue de protéger les océans et les côtes du Canada, tel qu'annoncé dans le Plan de protection des océans. Dans la foulée des mesures de Vision Transports 2030 annoncées la semaine dernière et de l'important soutien aux infrastructures vertes et propices au commerce prévu dans l'énoncé économique de l'automne, le Plan de protection des océans est un élément essentiel supplémentaire afin de protéger le milieu marin, tout en favorisant la croissance économique du pays.

« Nous sommes heureux que ce plan veille à la protection marine et au soutien du commerce, a expliqué Wendy Zatylny, présidente de l'AAPC. Nous constatons que le gouvernement adopte une approche décloisonnée et coopérative en vue d'établir les connaissances, les réseaux et les biens nécessaires à la croissance durable et sûre du transport maritime et de l'économie, en vue d'un avenir prometteur. »

En saluant le renforcement de la protection de l'environnement et de la capacité de prévention et d'intervention, l'AAPC rappelle que le Canada possède une quatrième côte, à savoir, le fleuve Saint-Laurent et les Grands Lacs, dont le Plan devrait tenir compte, surtout par le biais d'indispensables brise-glaces améliorés. « Ainsi, les voies navigables essentielles du Canada disposeraient des politiques et de la capacité nécessaires à la protection de l'environnement et à la création d'emplois », a ajouté en terminant Mme Zatylny.

À propos de l'Association des administrations portuaires canadiennes

Créée en 1958, l'Association des administrations portuaires canadiennes regroupe 18 ports et les intérêts maritimes connexes en un seul organisme national. En tant que principale association pour la défense des intérêts et le progrès de l'industrie portuaire du Canada — elle représente toutes les administrations portuaires canadiennes, diverses entités gouvernementales, ainsi que des compagnies du secteur maritime —, l'AAPC défend les ports canadiens en ce qui concerne la politique gouvernementale, le commerce, la compétitivité et la sensibilisation du public visant à contribuer à un transport durable.

Ensemble, les administrations portuaires canadiennes manutentionnent au-delà de 203 milliards \$ en marchandises, contribuent au PIB du Canada à hauteur de 14,7 milliards \$ et créent des dizaines de milliers d'emplois directs et indirects dont les salaires sont plus élevés que la moyenne.

-30-

Pour de plus amples renseignements, prière de téléphoner à :

Wendy Zatylny

Présidente, Association des administrations portuaires canadiennes

Cell. : (613) 407-6022

Bureau : (613) 232-2036, poste 201

www.acpa-ports.net